

Projet d'établissement

Halte-Garderie 1.2.3 Sourire

16, impasse de Vaillère

Perpignan

hg.perpignan@leolagrange.org

<http://blog.leolagrange.info/halte-garderie-laep-perpignan/123perpignan>

SOMMAIRE

I - Le contexte de la structure

1. Le territoire d'implantation

1.1 La ville de Perpignan

1.2 Le quartier du Bas-Vernet

2. Les services proposés aux jeunes enfants et leurs familles sur le quartier du Bas-Vernet (Ouest 3)

2.1 Le service d'accueil du jeune enfant

2.1.1 Le service d'accueil individuel

2.1.1.1 La présentation de la MAM Catalane

2.1.2 Le service d'accueil collectif

2.1.2.1 La présentation de l'association Léo Lagrange

2.1.2.2 La présentation de la halte-garderie 1.2.3 Sourire

2.1.2.3 La présentation des écoles du quartier

2.2 L'offre de soutien à la parentalité

2.2.1 La Protection Maternelle Infantile (PMI)

2.2.2 Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

2.2.3 La Maison pour tous

II- la place des professionnel(le)s et la vie dans la structure

1. Mettre en place une communication interne adaptée

2. Les valeurs petite enfance de Léo Lagrange : l'accueil des enfants

2.1 Les différents types d'accueil

2.2 Les modalités d'accueil des enfants porteurs de handicap

2.3 La période d'adaptation

3. Les activités du quotidien structurantes et rassurantes

4. Les projets

5. Les manifestations et les sorties extérieures

6. La participation active des familles

7. L'accueil de stagiaires

Conclusion

Annexe

I - Le contexte de la structure

1. Le territoire d'implantation

1.1 La ville de Perpignan

La commune de Perpignan organise la petite enfance sur la ville. Celle-ci, gère des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de manière directe ou externalisée. En gestion directe, la commune prend en charge toutes les dépenses (mobilier, jeux, couches...). En gestion externalisée, elle désigne par un appel d'offres, un prestataire, gestionnaire de la structure pour le compte de la ville, pour une durée déterminée. Ainsi, la ville gère directement 4 crèches multi-accueils, 5 crèches familiales avec des assistantes maternelles salariées de la ville. Elle subventionne les 3 Relais d'Assistants Maternels (RAM) de la commune, à hauteur de 400 euros par enfant. En gestion externalisée, la ville compte 4 multiaccueils, 1 crèche familiale, 3 haltes-garderies

1.2 Le quartier du Bas-Vernet.

La structure se situe sur le quartier du Bas-Vernet secteur Ouest 3, au nord de Perpignan. C'est un quartier excentré du cœur de ville qui se trouve dans une embouchure, entre la rocade, la voie de chemin de fer et la Têt. Il est partagé en quatre zones (la zone pavillonnaire, et les collectifs Clodion, Roudayre et Torcatis). Le quartier est considéré comme une zone Réseau d'Education Prioritaire (REP+).

Le projet social de la Maison pour tous (2014-2018), note que les collectifs Clodion, Roudayre et Torcatis comptent un total de 3050 habitants. 1311 personnes sont d'origine étrangère, soit 43% de la population. Le quartier abrite une population en grande précarité, 70 % de cette population vit sous le seuil de pauvreté. Les revenus de transfert de la population représentent 13 % pour le Revenu de Solidarité Actif (RSA), 14% des demandeurs d'emploi et 29% des minimas sociaux. Un grand nombre de familles sont monoparentales, elles représentent en tout 25% de la population.

D'après les données de la Maison pour tous, le pourcentage de familles nombreuses, depuis 2014, a augmenté de 7% sur le Bas-Vernet. Par ailleurs, les jeunes du quartier représentent 45% de la population globale, les enfants entre 0 et 6 ans, eux, représentent 23% (315 enfants) de la population des moins de 25 ans.

Le Bas-Vernet est l'un des quartiers du Vernet avec le plus fort pourcentage d'enfants, les enfants entre 0-14 ans représentent 33% de la population. Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), « en moyenne, le niveau de vie des familles décroît avec leur nombre d'enfant, si bien que les familles nombreuses sont d'avantage touchées par la pauvreté ».

2. Les services proposés aux jeunes enfants et leurs familles sur le quartier du Bas-Vernet (Ouest 3).

Bien connaître le territoire dans lequel la structure est implantée permet de proposer un projet éducatif et un soutien à la parentalité adaptés aux besoins des familles habitant le quartier en répondant au plus juste à leurs difficultés socio-éducatifs. Pour mieux comprendre les enjeux du territoire il est important de travailler en réseau et de mobiliser à bon escient les différents acteurs.

2.1 Le service d'accueil du jeune enfant.

Il existe actuellement différents modes d'accueil proposés sur le quartier du Bas-Vernet, la halte-garderie, le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP), une Maison d'Assistants Maternels (MAM) Catalane, ainsi que deux écoles maternelles. La première, l'école maternelle Victor Duruy, est en plein centre du collectif Roudayre du Bas-Vernet. La seconde, l'école maternelle Pont Neuf, se trouve dans le collectif Clodion.

2.1.1 Le service d'accueil individuel.

2.1.1.1 La présentation de la MAM Catalane.

La MAM propose aux habitants une immersion à la langue catalane. Cette dernière regroupe 3 assistants maternels qui ont chacun un agrément pour 4 enfants. Le mode d'accueil proposé par la MAM, ne relève pas de l'accueil collectif, c'est-à-dire, d'une gestion par la mairie et n'est donc pas soumis aux mêmes contraintes réglementaires. Chaque assistant maternel établit un contrat avec les parents, qui sont les employeurs, contrairement aux assistants maternels de la ville de Perpignan qui bénéficient de la Prestation de Service Unique (PSU), donc d'un tarif réduit.

2.1.2 Le service d'accueil collectif.

2.1.2.1 La présentation de l'association Léo Lagrange Méditerranée.

L'association Léo Lagrange Méditerranée est active dans le quartier du Bas-Vernet, notamment, à travers l'organisation des ateliers sociolinguistiques proposés quatre fois par semaine, la gestion quotidienne des temps d'activités péri et extra-scolaires primaires et maternelles des écoles Pont-Neuf et Victor Duruy, ainsi que la gestion d'un EAJE : la halte-garderie 1.2.3 Sourire. Elle est couplée avec le LAEP « Menthe à l'eau », avec lequel elle mutualise ses locaux et une partie de son personnel.

2.1.2.2 La présentation de la halte-garderie 1, 2, 3 Sourire et du LAEP « Menthe à l'eau ».

La halte-garderie est un établissement d'accueil collectif agréé par la Protection Maternelle Infantile (PMI) et le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, pour accueillir 12 enfants, âgés de 1 à 4 ans du lundi au vendredi et pour 8 le mercredi matin. La structure accueille, en priorité, les enfants du quartier, les lundi, mardi, et jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14

heures à 17 heures et les mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures. La structure est en délégation de marché public auprès de la mairie de Perpignan depuis maintenant plusieurs années (marché a renouvelé en 2019). L'équipe est encadrée par la directrice Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE) qui travaille à plein temps dans les deux structures (halte-garderie et LAEP). Elle est soutenue dans ses fonctions par son adjointe, une professionnelle titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) petite enfance, qui travaille aussi à plein temps sur les deux structures. De plus, une troisième professionnelle, titulaire du CAP petite enfance, travaille à mi-temps à la halte-garderie.

Une psychologue intervient pour observer les enfants pouvant être en difficulté et soutenir l'équipe dans ses pratiques professionnelles pour accompagner au mieux ces enfants mais elle peut aussi, à la demande des familles, les recevoir en entretien individuel. Enfin, un agent de propreté et d'hygiène assure l'entretien de la structure et la gestion des stocks de produits d'entretien. L'établissement accueille, en grande majorité, des familles issues de culture magrébine et turque. Des critères de priorité peuvent être appliqués aux familles inscrites aux actions organisées par le centre social, car elles permettent de rompre l'isolement. Les familles participent à des moments de partage avec les enfants et les professionnels, comme des sorties culturelles organisées par la structure mais aussi des goûters festifs. Par ailleurs, l'accès et l'apprentissage de la langue française dès la petite enfance fait partie des enjeux de la halte-garderie. Enfin, la halte-garderie propose des activités parents-enfants qui permettent, entre autres, de créer du lien entre le parent et son enfant en dehors du quotidien.

2.1.2.3 La présentation des écoles du quartier.

Deux écoles sont implantées dans le quartier. L'école maternelle Victor Duruy, dispose d'une classe toute petite section qui accueille actuellement 19 enfants de moins de 3 ans. L'école maternelle Pont Neuf s'est vue supprimer une classe, et de ce fait, accueille cette année 6 enfants de cette même tranche d'âge. Leurs enjeux concernent la socialisation et l'accès à la langue française.

2.2 L'offre de soutien à la parentalité.

2.2.1 La Protection Maternelle Infantile (PMI).

La directrice de la halte-garderie travaille en lien étroit avec ce service qui est son premier interlocuteur dans la connaissance des familles. Après les consultations PMI du jeudi, la pédiatre envoie si besoin, « sous forme d'ordonnance », certaines familles en direction du LAEP afin de travailler sur le lien mère-enfant. Elle met en lien plusieurs professionnels de santé et de soins : médecins, puéricultrices, assistants de service social, psychologues, secrétaires, sont ainsi regroupés sur l'antenne du Bas-Vernet, à la Maison Sociale de Proximité (MSP). Plusieurs prises de contact sont possibles, les familles peuvent faire elles-mêmes la démarche pour entrer en contact avec les professionnels de la PMI et venir à des consultations. Les professionnels ont également un lien avec l'hôpital de Perpignan, qui peut

diriger les mamans (post-natal) en direction des professionnels. Enfin, ce sont également les professionnelles (puéricultrices) qui délivrent les agréments pour les assistants maternels. La puéricultrice de l'antenne du Bas-Vernet propose des consultations aux familles, à destination des enfants de moins de 3 ans, chaque semaine, le jeudi. Selon la professionnelle, c'est une proposition due au territoire d'implantation (quartier prioritaire) et à la forte demande des familles. La pédiatre du secteur est aussi garante des conditions d'accueil de l'enfant dans la structure.

2.2.2 Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Le LAEP, permet lui, d'accueillir les enfants et leurs parents. Il est ouvert les mercredi et vendredi après-midi de 14 heures à 17 heures. C'est un accueil anonyme et gratuit. Le rôle des professionnelles dans le cadre du LAEP est d'avoir une position d'accueillante. Elles ont pour mission d'être à l'écoute et de soutenir les familles dans leur rôle parental et d'accueillir leur enfant dans un espace adapté (jeux, activités etc.). C'est un temps qui permet aux familles de se questionner, d'observer, partager des moments avec leurs enfants et de les accompagner et aux enfants de rencontrer d'autres enfants de leur âge et d'apprendre à être ensemble.

2.2.3 La Maison pour tous.

Les professionnels de la Maison pour tous vont à la rencontre des personnes du quartier afin d'organiser avec eux des ateliers socio-culturels. Plusieurs activités sont proposées aux familles (sport, atelier avec leurs enfants, sorties...).

Contrairement à d'autres quartiers où sont concentrées de nombreuses populations en situation précaire, les associations et infrastructures diverses installées ou issues du quartier sont plutôt nombreuses. Outre une zone commerciale rénovée mais où peu de commerces se sont installés, on trouve aussi l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers) et plusieurs structures institutionnelles et associatives dynamiques : le club de foot ASCBV, l'association des jeunes du Bas Vernet, la régie de quartier « la roseraie services », l'association « les jardins du Bas-Vernet »

Tous ces éléments indiquent que le quartier du Bas-Vernet joue un rôle important de territoire d'accueil pour les familles d'origine étrangère, aux capacités socioéconomiques modestes, voir très modestes, avec enfants. Mais ces éléments font aussi de ce territoire un espace urbain fortement concerné par les problématiques de lutte contre l'échec scolaire, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'offre de loisirs, du soutien à la parentalité... Les besoins du public sont essentiellement liés aux activités du Centre social, des associations de quartier, mais aussi au désir profond d'émancipation des femmes qui évoquent notamment le souhait d'apprendre à lire, écrire, conduire et trouver un emploi.

Les familles qui exercent une activité professionnelle et qui sont en recherche de modes d'accueil plus conséquents sont orientées vers les structures collectives et familiales de la Ville.

Cependant, l'implantation de la structure au cœur du quartier est indispensable car les parents se déplacent souvent à pied ou en bus.

Les 2 temps hebdomadaires d'accueil minimum proposés à chaque famille leur permettent :

- de participer aux activités du centre social et aux cours d'alphabétisation
- de rompre l'isolement
- d'être accompagnée et soutenue dans leur fonction parentale par l'équipe de la Halte-Garderie
- d'avoir un temps pour leurs démarches administratives, pour passer le permis, pour les rdv médicaux sans la présence de leur enfant (ex : rdv gynécologue, suivi de grossesse où le jeune enfant n'a pas sa place etc.)

Un travail en réseau et en partenariat avec les institutions et associations de quartier permet de proposer une cohérence éducative et un meilleur accompagnement des familles.

Ces partenaires sont :

- La CAF, la Ville et les structures municipales (centre social, EAJE, bibliothèque, écoles du quartier)
- Le CAMSP, la PMI, le Conseil Départemental et les associations du quartier.

II. La place des professionnel(le)s et la vie dans la structure

Depuis 8 ans, la réussite de la confiance des familles en l'équipe de la Halte-Garderie résulte, pour une part prépondérante, **de l'implication de chaque professionnelle dans ses missions et de son lien très étroit avec les différents acteurs du quartier et les partenaires.**

L'équipe Petite enfance met en œuvre au quotidien un projet pédagogique qui favorise la socialisation et l'apprentissage de l'autonomie des enfants et qui garantit la sécurité affective dont ils ont besoin et d'un soutien au quotidien pour les parents.

La Fédération Léo Lagrange et ses professionnel.le.s ont l'ambition de faire de ces espaces d'accueil de véritables lieux de vie, de partage, de solidarité et de proximité. Ces établissements sont également des lieux d'apprentissage contribuant au lien social et à l'inclusion de tou.te.s.

Les équipes veillent à la cohérence éducative avec la famille et sont attentives à la place de l'établissement dans son territoire. Ce sont autant d'éléments qui illustrent combien l'économie sociale et les valeurs de l'éducation populaire ont leur place dès les premiers mois.

1. Mettre en place une communication interne adaptée.

Tout projet prend **sa dimension dans l'équipe**. Ce sont les enfants qui rassemblent une équipe et c'est autour d'eux que celle-ci bâtit son projet. Impulsé par la directrice, il est porté par l'équipe qui travaille autour d'un **but commun** et sur **les valeurs qui le sous-tendent**.

LES MOYENS HUMAINS POUR FAVORISER LA TRANSMISSION D'INFORMATION

LA COMMUNICATION

La communication est un élément de base. Pour qu'elle soit efficace il faut savoir être à **l'écoute** de ce que l'autre dit et disponible. Car il existe bien une différence entre entendre et écouter. En effet, écouter suppose **d'être présent à l'autre, attentif, sans idées préconçues**. Quand on n'est pas disponible à écouter l'autre, il est important de le lui dire et de reporter la conversation à plus tard.

LA NOTION D'AIDE

La notion d'aide est essentielle dans le travail en équipe. Chaque personne a un rôle spécifique, la notion d'aide permet d'articuler le travail pour atteindre les objectifs fixés. Il faut savoir demander et proposer son aide.

LES DIFFERENCES

Les différences de chacune sont une richesse pour le travail en équipe car elles permettent la complémentarité. Chaque professionnel, en apportant ses richesses, peut trouver sa place au sein de l'équipe et s'y épanouir.

LA NEGOCIATION

Dans le travail en équipe, l'idée de négociation est forcément présente. Pour que chacun se sente écouté et que son avis soit pris en compte, il est important qu'il sache argumenter son idée. Les différences d'opinion obligent les personnes à faire des concessions. Elles sont essentielles pour arriver à trouver un compromis.

L'ANALYSE DES PRATIQUES

Une psychologue est présente pour les professionnelles (6h par mois réparties entre la Halte-Garderie et le LAEP). L'objectif est d'améliorer le travail en équipe, afin que chacune se sente faire partie du groupe et réfléchisse à sa manière de travailler en équipe. Ces réunions permettent de prendre du recul par rapport au vécu. Les situations sont analysées et chacune peut prendre le temps d'écouter l'autre et de s'exprimer. C'est le moment où l'on peut poser les problèmes et expliquer le pourquoi d'une situation, trouver des solutions, d'avancer. Cela aide à mieux se connaître, mieux se comprendre et apprendre à se respecter.

LES REUNIONS D'EQUIPE

Celles-ci permettent d'aborder les projets (le projet de vie, aménagement de l'espace, les sorties, les activités, le point sur certaines situations familiales) qui demandent une réflexion commune. C'est aussi le moment où l'équipe peut échanger sur les enfants qui posent question et sur les sujets divers. C'est aussi un temps où les informations importantes peuvent être transmises. De plus, l'équipe doit utiliser ce type de réunion pour évaluer et faire le bilan de son travail.

JOURNEE PEDAGOGIQUE OU DE FORMATION

Une journée pédagogique ou de formation sera organisée fin août pour la Halte-garderie, véritable temps d'échanges pour l'ensemble de l'équipe éducative, celle-ci sera l'occasion de revisiter le Projet d'Etablissement, les pratiques, les projets en cours et futurs et de se former (ex : en 2017, formation PSC1).

TRANSMISSIONS ORALES



Les professionnelles se réunissent tous les jours lors de la collation des enfants de manière informelle et font le point sur les situations des enfants et des parents qui doivent être connues par toute l'équipe. Ces temps réguliers permettent des mises à jour rapides et une meilleure transmission des informations.

Toutes les informations d'ordre organisationnel sont abordées à ce moment ou lors du temps de sieste des enfants l'après-midi.

2. Les valeurs Petite Enfance de Léo Lagrange : L'accueil des enfants.

2.1 Les différents types d'accueil

La structure fonctionne dans le respect de la législation en vigueur conformément au décret du 1^{er} août 2000 maintenu et renforcé mais aussi réformé par le décret du 20 février 2007, en matière de dispositions applicables aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans. Les enfants de 2 mois et demi à 6 ans seront accueillis selon le mode de fonctionnement de la Prestation de Service Unique (PSU).

Ce lieu proposera des activités **d'éveil**, **d'expression** et de **découverte dans une dynamique de projet et de partenariat local**.

Les enfants sont accueillis pour **3 heures**. En effet, l'accueil à l'heure ne permet pas à l'enfant d'investir véritablement les lieux.



L'offre la Halte-Garderie s'articule autour de **3 types d'accueil**

↳ L'ACCUEIL REGULIER de 12 mois à quatre ans :

Il concerne les accueils les enfants qui fréquentent l'établissement de manière régulière. Un contrat est établi entre le gestionnaire et la famille. Cette disposition permet de garantir aux familles la réservation de leur place.

Un contrat est établi entre la structure et les parents pour une durée de 6 mois à un an. Ce contrat mentionne les ½ journées d'accueil demandées par les familles ainsi que les horaires et les semaines de congés désirés. Il permet une mensualisation de la facturation. Le contrat peut être modifié, à la demande des familles, avec un préavis de un mois. Si la famille demande des jours supplémentaires, l'enfant sera accueilli en fonction des disponibilités.

↳ L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'accueil occasionnel représente un enjeu important sur un territoire. Il s'agit d'un temps de socialisation pour un enfant, d'un temps pour « souffler » pour le ou les parents, de répondre à des demandes ponctuelles. Les familles recherchent en majorité un lieu de socialisation pour leur enfant et un espace pour bénéficier de temps libre pour elles, soit pour rompre leur rythme quotidien, soit pour bénéficier de temps pour rechercher un emploi, passer leur permis de conduire, etc.... La souplesse donnée à l'accueil occasionnel permet de répondre à la demande des familles. Cet accueil s'adresse aux enfants âgés de 12 mois à 4 ans qui fréquentent la structure de façon ponctuelle et aux familles souhaitant socialiser leur enfant. Il s'agit d'un accueil de quelques heures mensuelles. Cet accueil ne nécessite pas la signature d'un contrat.

↳ L'ACCUEIL D'URGENCE

L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles, issu de la loi n° 2006-339 du 23 mars 2006
Il nous semble pertinent de pouvoir répondre à l'urgence de certaines situations familiales.

L'urgence peut concerner : Les parents en situation de recherche d'emploi ou d'insertion professionnelle et dont l'absence de mode de garde pourrait entraîner un renoncement à un stage ou un emploi, des situations familiales difficiles exceptionnelles pour des raisons de santé, d'accouchement, de séparation imposant le besoin d'un relais pour la garde de l'enfant, indisponibilité non prévue du mode de garde habituel de la famille, les demandes des partenaires sociaux (PMI, Conseil Départemental...). Le caractère de la situation d'urgence sera évalué par le directeur. Ce type d'accueil sera de courte durée mais si la situation de la famille nécessite un accueil pérenne, le directeur orientera par la suite la famille vers un contrat d'accueil régulier ou vers une autre structure Petite Enfance afin de trouver la meilleure solution d'accueil pour l'enfant. Ce type d'accueil sera de courte durée.

2.2 L'accueil des enfants porteur de handicap¹

L'accueil des enfants porteur de handicap fait partie des missions de toute structure Petite Enfance ; chaque enfant a besoin d'intégration sociale, de temps collectif, d'espace de découverte. Pour les équipes éducatives, c'est chaque fois l'occasion de repenser l'intégration

Extrait Paragraphe 1 du décret du 1^{er} Août 2000 :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement ; Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique »

de chacun avec tous, dans le cadre des recommandations du BO 2003, encart n°34 du 18 septembre.

L'intégration d'enfants porteurs de handicap nécessite de passer par **un Projet d'Accueil Individualisé**, permettant de garantir dans de bonnes conditions cet accueil, en vérifiant les besoins

spécifiques de l'enfant, en assurant une relation étroite avec la famille, en se rapprochant de personnes compétentes, en vérifiant l'accessibilité des lieux, en informant et en formant les équipes.

➔ LES MODALITES D'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP



CADRE LEGISLATIF

La loi du 11 février 2005 a instauré le principe de « **l'accès à tout pour tous** », pour **l'égalité des droits et des chances**, et a affirmé le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination d'aucune sorte, quelle que soit la nature du handicap. Cette loi se traduit par un droit fondamental et une obligation nationale.

Extrait Paragraphe 1 du décret du 1^{er} Août 2000 :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement ; Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique »

L'accueil d'un enfant porteur de handicap fait partie des missions de toute structure Petite Enfance, tout enfant ayant besoin d'intégration sociale, de temps collectif, d'espaces de découverte.



L'ACCUEIL D'UN ENFANT DIFFERENT

Pour les équipes éducatives, **c'est chaque fois l'occasion de repenser l'intégration de chacun avec tous, dans le cadre des recommandations du BO 2003, encart n°34 du 18 septembre.**





¹Nous développons cet accueil au chapitre 3.4

L'accueil d'un enfant porteur de handicap ne s'improvise pas, c'est un cheminement complexe pour l'équipe, les parents mais aussi l'enfant, qui comme tout autre enfant devra s'adapter à nouveau contexte et à la vie en collectivité.

Pourtant, celui-ci, comme tout autre enfant, a besoin de jouer, de s'éveiller, de se socialiser, d'apprendre à partager, de développer son autonomie...

L'intégration d'enfants porteurs de handicap nécessite tout d'abord de passer par **un protocole d'accueil individualisé**², permettant de garantir dans de bonnes conditions cet accueil, en vérifiant les besoins spécifiques de l'enfant, en assurant une relation étroite avec la famille, en se rapprochant de personnes compétentes, en vérifiant l'accessibilité des lieux, en informant et en formant les équipes. Les besoins de l'enfant en situation de handicap et les contraintes de l'équipe d'encadrement seront identifiés pour permettre un accueil harmonisé.

Un **protocole d'accueil individualisé** sera rédigé pour définir :

-  Le temps d'accueil,
-  Les aménagements à prévoir et les intervenants extérieurs,
-  La personne référente,
-  Les consignes de soins à donner.

Toutefois, l'accueil d'un enfant porteur de handicap ne peut **se résumer et se cantonner à un PAI**, car l'arrivée de celui-ci bouscule et interroge nos pratiques éducatives. De fait, une vraie réflexion doit s'inscrire au cœur du projet éducatif de la structure. Notre volonté est de développer une démarche pro active afin d'être en capacité de mettre en place des actions ordinaires, des moments de partage et de découverte en partant du postulat : « **des enfants différents et différemment capables** ».



UNE DEMARCHE DE COLLABORATION ACTIVE

Pour un accueil de qualité, nous solliciterons les familles afin que celles-ci nous mettent en relation avec les différents professionnels qui s'occupent de leur enfant (CAMPS66, CMPP, professionnels médicaux...). Cette démarche vise à tisser des liens entre les différents partenaires, renforcer l'accompagnement des enfants et développer une cohérence éducative autour de lui. **L'entrecroisement des regards et de la compétence est gage de qualité de l'accueil d'un enfant différent.** Il arrive parfois que des professionnels soignants interviennent sur les lieux de garde. Les interventions se font en accord avec la famille et dans un esprit de collaboration, pour le bien-être de l'enfant. Dans certains cas, il faudra penser à aménager une pièce, un dortoir, le bureau du responsable pour que ces séances se déroulent au mieux.

² PAI

Il peut aussi arriver qu'un enfant suive des séances à l'extérieur et arrive ensuite à la structure. Il faudra donc organiser son accueil au sein de la structure avec la référente.

Nos engagements pour garantir un accueil de qualité à l'enfant et sa famille :

- ☪ Une prise en compte de la demande avec une réponse adaptée en fonction de la demande et du handicap de l'enfant
- ☪ Une période d'adaptation individualisée
- ☪ La création d'un outil de suivi et d'observation de l'enfant
- ☪ La nomination d'un référent pour l'enfant et sa famille
- ☪ Un lien très étroit avec le milieu médical (CAMPS, médecin traitant, médecin de crèche, spécialistes, PMI...)
- ☪ L'utilisation du jeu comme lien de socialisation
- ☪ L'adaptation de notre pratique et de notre espace aux compétences de l'enfant
- ☪ La sensibilisation et la formation de nos équipes éducatives
- ☪ Agir en réseau et collaboration.



Chaque structure de notre Fédération dispose **d'un budget pour acquérir des ouvrages**. Régulièrement, notre réseau Petite Enfance propose des bibliographies suivant des thématiques, afin d'enrichir les pratiques professionnelles de nos équipes pédagogiques. Nous proposons ci-après un extrait de celle-ci concernant l'accueil d'enfants porteur de handicap.

Les référentes se réunissent et font le point sur chaque enfant. Ces temps réguliers permettent des mises à jour rapides et une meilleure transmission des informations.

2.3 La période d'adaptation



L'adaptation est un moment très important pour l'enfant et sa famille. C'est une période indispensable et obligatoire dans l'intérêt de l'enfant. Elle lui permet de se familiariser progressivement avec son nouveau lieu de vie. Les modalités d'organisation sont définies par la directrice en étroite concertation avec la famille et adaptée dans le temps aux réactions et aux besoins de l'enfant. Celle-ci peut durer de 8 à 15 jours en fonction de l'enfant et aussi de ses parents qui peuvent vivre difficilement la séparation.

Il est indispensable d'apprendre à connaître le jeune enfant pour pouvoir le **respecter dans son individualité**

UNE REFERENTE POUR LA PERIODE D'ADAPTATION

Cette période se structure autour de temps progressifs d'adaptation, différents pour chaque enfant. Afin de créer un cadre sécurisé, **une référente est désignée**, elle accompagnera l'enfant tout au long de l'adaptation ; elle représente un lien privilégié entre l'enfant, la famille et l'équipe. Durant l'ensemble de cette période, celle-ci devra se renseigner sur les habitudes du jeune enfant (*alimentaire, sommeil, le doudou...*), mais aussi accompagner et rassurer les parents pour cette première séparation.

➔ LA FICHE D'ADAPTATION

Une fiche d'adaptation afin de mieux **connaître l'enfant, ses besoins, ses habitudes...**

Lors de la première heure d'adaptation de l'enfant, le parent reste avec lui et une des professionnelles de l'équipe va prendre un temps avec le parent, toujours en présence de l'enfant, pour remplir une « **feuille d'adaptation** » sur laquelle sont notées toutes les habitudes de vie de l'enfant (alimentaire, sommeil, jeux, relations avec la fratrie, le langage etc.) à la maison notamment. Cette fiche est un support au **dialogue avec les parents** et permet, par la suite, à toute l'équipe du groupe d'enfants de s'y référer pour le connaître et répondre à ses besoins en respectant ses habitudes familiales.

La période d'adaptation permet :

La période d'adaptation, **première étape primordiale**

- Au jeune enfant de s'habituer progressivement à la collectivité, aux lieux et aux adultes présents à la Halte-Garderie
- Au jeune enfant de trouver de nouveaux repères et de mieux accepter le changement
- De vivre très progressivement la séparation avec le parent.
- Aux parents de mieux connaître l'équipe et le fonctionnement afin de confier leur enfant en toute confiance.
- Aux professionnels de mieux connaître l'enfant et ses habitudes, et d'établir une relation de confiance avec le(s) parent(s).

Nous sommes particulièrement vigilants à la période d'adaptation dans **le cadre d'un accueil d'urgence**. En effet, il s'agit d'une période de fragilité extrême pour l'enfant. D'autant que les groupes sont déjà constitués et que les enfants se connaissent. Il sera aussi indispensable de présenter ce nouveau venu à ses compagnons.

3. Les activités du quotidien, structurantes et rassurantes.

Le jeu est un phénomène universel et un droit des enfants. Il s'agit d'une activité spontanée, gratifiante et amusante qui offre de nombreux bénéfices :

- Éducatifs : le jeu aide les enfants à développer des habiletés à la base de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.
- Sociaux : le jeu offre des opportunités de socialiser avec des pairs du même âge, d'apprendre à comprendre les autres, de communiquer et de négocier.
- Cognitifs : le jeu encourage les enfants à apprendre, à imaginer, à catégoriser et à résoudre des problèmes.
- Thérapeutiques : le jeu permet aux enfants de s'exprimer sur des aspects troublants de leur quotidien comme des facteurs de stress, des traumatismes, des conflits familiaux et autres dilemmes.

Pour répondre à tous ces bénéfices, l'équipe éducative a réfléchi à une organisation la plus adaptée pour que l'enfant puisse trouver une place la plus juste pour lui dans le groupe même sur un temps court (3h par accueil/jour).

Une journée type qui respecte le rythme de chaque enfant :

9h/9h30 : temps d'accueil des enfants et des parents. Jeux libres

9h30 : rangement de la salle avec les enfants

9h45 : collation à base de fruits ou de légumes de saison provenant de producteurs locaux

10h15 : temps de chansons avec « Popi », la mascotte qui nous accompagne tout au long de l'année avec différentes chansons et différents amis en fonction des saisons et des projets

10h30 : passage aux toilettes pour ceux qui sont propres ou en apprentissage

Jeux extérieurs (vélos, camions, toboggan, ballon, cerceaux etc.) en fonction du temps

11h ; Activités éducatives (peinture, dessin, manipulation, transvasement, collage, musique, psychomotricité, lecture etc.)

11h45 à 12h : temps de relaxation accompagné de musique douce

12h : départ de tous les enfants

14h/14h30 : temps d'accueil des enfants et des parents. Jeux libres

14h45 : temps de chansons avec « Popi », la mascotte qui nous accompagne tout au long de l'année avec différentes chansons et différents amis en fonction des saisons et des projets

15h : proposition d'un temps de sieste aux enfants. Les plus petits sont couchés dans des lits à barreaux avec une gigoteuse dans un petit dortoir et les plus grands sur des petites couchettes dans un sac de couchage. Chaque enfant a son lit attribué et dort toujours au même emplacement.

15h30 à 16h15 : réveil échelonné des enfants. Ils sont changés et rhabillés. Sur ce temps, des activités éducatives sont proposées aux enfants qui n'ont pas dormi ou qui se sont levés tôt.

16h30 : goûter à base de laitages, de compotes, de gâteaux et d'eau

16h45 à 17h : départ de tous les enfants.

Les différentes activités éducatives proposées pour l'éveil sensoriel, cognitif et moteur de l'enfant :

- Atelier Art Plastique

Tout au long de l'année, nous proposons aux enfants des ateliers d'art plastique afin qu'ils puissent jouer, découvrir différentes matières, différentes sensations.

- Pingouins habillés pour l'hiver
- Peinture des montagnes du Canigou, des Pyrénées, de l'Himalaya etc.
- Peinture avec les pieds d'une « cascade des petits pieds »
- Collage des fruits et légumes avec papier crépon de plusieurs couleurs
- Peinture, argile, terre etc.

- Atelier Manipulation

Nous mettons à disposition des enfants des ateliers de manipulation tels que :

- Perles : savoir enfiler, développement de la motricité fine
- Puzzles : logique, construction, patience
- Graines, pâtes, eau : transvasement, remplissage, travail sur la séparation
- Legos, Kapla, animaux aimantés : assemblage, encastrement, emboîter, déboîter, travail sur l'imaginaire

Nous avons aménagé dans l'espace de la halte-garderie différents coins de jeux d'imitation :

- Coin voitures avec garage,
- Coin bricolage,
- Coin poupée, nursery
- Coin dînette

- La Valise de Popi

Pour accompagner toutes les périodes de l'année, nous avons créé une valise avec un personnage « Popi » qui vient chanter des chansons aux enfants tous les matins et les après-

midi : rituel important pour ponctuer le temps d'accueil, pour découvrir des chansons, la langue française car pour de nombreux enfants, les parents parlent en arabe ou en turc à la maison.

Nous avons créé cette année un livre de chansons pour permettre aux parents de connaître les chants et de les chanter avec leur enfant à la maison.

Voir annexe le livre des chansons de la Halte-garderie du Bas Vernet.

- Valise du Carnaval
- Valise du Printemps
- Valise de l'Eté

Nous poursuivrons notre livre avec des chansons sur les thèmes de l'automne, la forêt, la rentrée etc.

- **Jeux extérieurs**

Chaque jour et en fonction du temps, nous proposons aux enfants un temps de jeux extérieurs :

- Jeux de ballon
- Jeux de motricité : courir, sauter, marcher, attraper des bulles etc.
- Jeux libres sur tricycles, camions, voitures, motos

Ce temps est important pour les enfants pour s'épanouir à l'extérieur, acquérir d'autres repères spatio-temporels, évoluer dans un espace plus grand, partager et échanger avec les autres enfants les jeux extérieurs, observer le ciel, les insectes, les herbes qui poussent, entendre les bruits extérieurs (le train, l'avion, les voitures etc.).

- **La psychomotricité à l'intérieur**

Nous proposons aux enfants une fois par semaine un parcours moteur installé dans la grande salle (dortoir) avec des éléments en mousse (tunnel, toboggan, petit pont, escalier etc.) ce qui permet à l'enfant de décharger son énergie, de travailler l'équilibre et la coordination, suivre des consignes, faire attention à l'autre, gérer ses angoisses, prendre de l'assurance avec son corps et développer sa tonicité.

Avant la séance chaque enfant doit seul ou avec l'aide de l'adulte enlever ses chaussures pour une meilleure appréhension du sol et des éléments.

Parfois il n'y a pas de parcours proprement dit mais nous faisons des mouvements de gymnastique en musique sur les tapis.

4. Les projets

- Atelier Lecture

Dans le cadre de l'éveil à la langue française pour de nombreux enfants accueillis et pour permettre de découvrir le livre et le conte, nous avons mis en place de façon régulière avec l'Association « Lire et Faire Lire » (un jour par semaine) un atelier lecture animé par un intervenant bénévole de l'Association.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux parents et à l'équipe éducative de mesurer l'importance de raconter des histoires aux enfants par le livre :

- Temps d'échange, calme
- Découverte des histoires, des images
- Relation individuelle avec l'enfant
- Rituel avant l'endormissement
- Sensibiliser l'enfant aux différentes émotions et apprentissages (peur, joie, séparation, propreté, entrée à l'école, à la crèche, la mort, la naissance etc.) ainsi que pour dédramatiser des évènements de la vie.

Bilan positif de cet atelier :

- Certaines familles ont acheté des livres pour la maison
- Sensibilisation des enfants à la découverte du livre (manipulation, écoute attentive des histoires, relation individuelle avec l'adulte)
- L'intervenant extérieur a favorisé la participation des enfants, l'engouement pour les livres.

- Atelier cuisine

Les objectifs généraux :

Le projet cuisine s'inscrit dans le projet éducatif de notre structure. Il consiste à faire découvrir aux parents et à leurs enfants une alimentation saine et adaptée à leur âge.

Il a pour origine le constat souvent établi après quelques années passées sur la structure : les jeunes enfants que nous accueillons n'ont pas une alimentation en adéquation avec leur âge, tant qualitativement que quantitativement.

Leurs parents (souvent les tous jeunes parents « débutants ») ont besoin d'indications et d'accompagnement, leur permettant de connaître et de faire ainsi profiter leur enfant, des principes d'une alimentation équilibrée et d'une consommation raisonnée en matière de nutrition.

Le projet se décline sur la halte-garderie ainsi que dans le cadre du LAEP (lieu d'accueil enfants parents) du Bas Vernet.

Tout au long de l'année, en articulant différentes approches (comme : le jardinage, la cuisine, l'organisation de rencontres entre professionnels de la nutrition et les parents), les enfants vont découvrir et expérimenter par des activités variées les légumes, les fruits, les céréales, les herbes aromatiques : comment les fait-on pousser ? Comment les cuisine-t-on ? Comment les mange-t-on ? Quand et avec quoi ?

Bilan positif :

- Participation de tous les enfants de + de 2 ans et leur maman
- Grand intérêt pour cet atelier
- Echange de recettes et d'habitudes culturelles
- Dégustation et partage des mets avec les autres enfants lors de la collation du matin ou du goûter l'après-midi

Ex : les enfants se sont régalés à manger du gratin de courgettes à 16h.

- Création d'un livre de recettes et affichage des photos de chaque atelier
- Partenariat avec la référente famille du quartier et utilisation de la cuisine du Centre social

L'atelier cuisine est mis en place un jeudi de chaque mois avec la présence de 4 enfants et 4 parents par séance dans la cuisine du Centre social du quartier.

Cet atelier ne peut perdurer que si les professionnels auprès des enfants sont au nombre de 3.

La Halte-Garderie va participer en 2019 au projet « Manger, Bouger » avec la collaboration d'une diététicienne et d'un éducateur sportif.

Projet Jardin



Le projet « Jardinage » s'inscrit dans la continuité du projet cuisine que nous avons effectué sur les mois de Mars et Avril lors d'ateliers parents/enfants. Nous

avons axé notre projet global autour de la découverte des fruits et légumes de saison, de la nature et globalement du respect de l'environnement.

D'une part, nous faisons découvrir aux enfants lors des temps de collation de nouveaux goûts grâce à l'achat de fruits et légumes chaque semaine chez des producteurs locaux. Ils sont cultivés de manière raisonnée. A tout juste titre, nous avons travaillé également avec un intervenant en permaculture pour montrer aux enfants les plants, les graines, les fruits, les insectes qu'on utilise dans les jardins.

Les objectifs de ce projet :

Jardiner est un bon moyen pour développer chez l'enfant la patience, l'attention, la discipline, l'habitude d'une tâche régulière (arrosage au quotidien), le sens de l'observation, les saisons et le respect de la terre et de la nature.

En jardinant, l'enfant apprendra à « laisser au temps, le temps de prendre son temps ».

Pour l'équipe, c'est inscrire ce projet au cœur de la dynamique de quartier (réhabilitation, embellissement, proposition de jardins pour les habitants) et participer à la découverte pour l'enfant de la nature, de son respect et de sa création.

Pour les familles, c'est prendre conscience ou en tout cas constater qu'avec un peu de bonne terre et quelques graines, on peut faire pousser de belles plantes, de beaux fruits et légumes et déguster les produits de saisons.

Par ce projet, nous souhaitons aussi obtenir un beau jardin, riche en variété et en couleurs ; la trace de chacun dans un espace collectif ; la connaissance de fruits et légumes véritables et des saisons; l'embellissement d'un lieu d'accueil par la nature ; l'apport de souvenirs et recettes de familles d'ici et d'ailleurs, un lien avec la Terre.

Profiter des espaces extérieurs avec les enfants nous semble très important au vu du manque d'activités extérieures proposées par les parents.

5. Les manifestations et les sorties extérieures

Elles favorisent le soutien à la parentalité et l'ouverture vers l'extérieur.

- Sorties des Familles

Chaque année, l'équipe éducative fait découvrir aux familles de la Halte-Garderie des lieux culturels, ludiques, gratuits ou peu chers adaptés à l'âge de leurs enfants sur le département. L'intérêt est que les familles puissent y retourner seules.

- **Fête des Familles**

Depuis l'ouverture de cette structure, une fête des familles est organisée au mois de Juillet avant le départ des enfants à l'école et/ou en vacances. Chaque famille accueillie pendant l'année à la Halte-Garderie ainsi que les familles qui ont fréquenté le LAEP sont invitées à partager un repas où chaque convive amène un plat.

Cette fête est très positive et très symbolique pour rassembler les familles autour d'un repas, moment très convivial au vu d'une grande participation des familles. A cette occasion, les différents partenaires et les élus avec lesquels nous travaillons tout au long de l'année sont conviés.

- **Action Passerelle avec l'école Pont Neuf**

Dans le cadre des actions passerelle mises en place avec les deux écoles du quartier depuis quelques années, nous avons souhaité perdurer ce projet qui nous semble important pour l'adaptation des enfants accueillis en septembre dans une nouvelle structure « l'école ».

Nous passons une ½ journée dans une classe pour que l'enfant se familiarise avec les lieux et les institutrices(eurs) et les atsem.

Ces actions nous permettent d'établir un lien étroit avec les écoles maternelles du quartier et nous pourrions envisager par la suite des projets communs qui aideront les enfants de la Halte-Garderie de moins appréhender la rentrée à l'école qui est « un grand pas vers le devenir grand ».

- **Fête de Noël**

Nous organisons la fête de Noël dans les locaux de la Maison pour Tous.

Nous proposons des spectacles de musique, de magie, de féerie pour les enfants et leur famille et partageons ensemble un goûter préparé par les familles avec la présence du Père Noël qui vient goûter chaque année tous les enfants.

6. La participation active des familles

Tous les projets mis en place à la Halte-Garderie permettent de faire participer les familles aux activités proposés aux enfants et de leur faire découvrir des lieux extérieurs au quartier qui souvent par manque de moyen de locomotion, d'envie de s'aventurer aux alentours et par méconnaissance des possibilités de sorties adaptées aux jeunes enfants et gratuites, ne sortent pas du quartier.

Des réunions à thème pour les familles sont organisées durant l'année pour les accompagner dans leur fonction parentale. Elles sont mises en place par l'équipe et la psychologue.

Ex : l'alimentation chez le jeune enfant, l'acquisition de la propreté

Depuis 2018, un site internet a été créé pour expliquer aux familles et aux partenaires ce qui se vit au sein de la structure :

<http://blog.leolagrange.info/halte-garderie-laep-perpignan/123perpignan>

Fin d'année 2018, les familles ont donné un avis positif (lors d'un questionnaire) pour que l'association Léo Lagrange mette en place l'application Kidizz (application qui permet aux familles d'être informée des événements de la structure, des sorties, des activités proposées aux enfants, de télécharger des photos de leur enfant etc.).

7. L'accueil des stagiaires

Nous avons choisi en équipe d'accueillir des stagiaires venant de différents centres de formation (réinsertion, formation professionnelle, candidat libre, réorientation professionnelle) ainsi que les élèves de 3^{ème} du Collège pour leur faire découvrir nos métiers de la Petite Enfance et des différentes formations qualifiantes pour accéder à des postes en structures Petite Enfance.

« Travailler auprès des jeunes enfants est un vrai métier de prise en charge global de l'enfant et d'accompagnement des familles dans leur rôle de premier éducateur. Ce n'est pas du baby-sitting... »

L'accueil des stagiaires demande aux professionnels de la disponibilité, de l'investissement pour prendre en charge au mieux les stagiaires et être un vrai lieu d'apprentissage des métiers de la Petite Enfance.

Suite à des difficultés que l'équipe a rencontrées avec certaines stagiaires et le manque de suivi des stages par les formateurs des institutions sur la Halte-garderie, nous avons en équipe travaillé sur une charte d'accueil des stagiaires où chaque partie s'engage à respecter les conditions d'accueil.

Ci-joint un exemplaire en annexe.

Conclusion

Ce projet d'établissement constitue une base solide de valeurs et d'actions pédagogiques tant auprès des enfants que des familles pour créer une structure qui réponde aux mieux aux attentes et aux besoins des parents.

Ce document est évolutif en fonction des nouveaux projets et des nouvelles orientations pédagogiques et éducatives.

ANNEXE

CHARTRE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES A LA HALTE-GARDERIE

Lieu d'accueil :

Halte garderie 1.2.3 Sourire

Quartier du Bas Vernet

16 impasse de Vaillère

66000 Perpignan

04.68.51.43.07

Responsable :

Véronique Brisebras, éducatrice de jeunes enfants, directrice.

Ouverture de la structure pour les enfants :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Judi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h

Les horaires des stagiaires seront adaptés en fonction de leur formation et de leur convention.

L'engagement du stagiaire

- respect des horaires définis dans la convention et signée par les trois parties (organisme d'accueil, institution de formation et le stagiaire).
- Le stagiaire se doit de prévenir en cas de retard ou d'absence.
- Il doit fournir un justificatif en cas d'absence.
- La convention signée doit être remise à l'avance ou le premier jour du stage.
- Les règles de présentation et d'hygiène :

1. tenue correcte et une paire de chaussures différente de celle de l'extérieur

2. le stagiaire ne doit pas fumer aux abords de la structure
 3. chewing gum interdit sur le temps de travail
 4. portable éteint et rangé dans la salle du personnel
- Après 2 jours d'observation nécessaire à la découverte du lieu et de son organisation, le stagiaire s'engage à participer activement à la vie de la structure (tâches demandées et proposition d'activités auprès des enfants en fonction du degré de formation et prise d'initiatives à bon escient).
 - Il se doit de respecter l'enfant, sa famille ainsi que leur culture.
 - Il doit approprier son langage vis-à-vis du public accueilli.
- **Article 15 du Règlement intérieur Léo Lagrange Méditerranée sur le respect de l'objet social et du projet éducatif de l'association.**

15.2 [...] Le port de tout signe ostensible d'appartenance religieuse ou politique ainsi que toute forme de prosélytisme sont prohibés sur les lieux de travail et lors de l'exécution des missions professionnelles.

La pratique de la religion sur le lieu de travail n'est pas tolérée. Elle ne saurait non plus être la justification à un refus d'exécution du contrat de travail.

1.1 LE STAGIAIRE EST TENU AU SECRET PROFESSIONNEL ET DOIT GARDER SA PLACE EN TANT QUE TEL LORS DES ECHANGES ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS (PAS D'AVIS PERSONNEL DONNE, PAS DE COMMENTAIRES ETC.).

1.2 AUCUNE INFORMATION ENTENDUE SUR LE LIEU DE STAGE NE DEVRA ETRE DIVULGUEE EN DEHORS DE LA STRUCTURE SOUS PEINE DE SANCTION PENALE SELON L'ARTICLE 226-13 DU CODE PENAL

« La révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. » ([article 226-13 du code pénal](#)).

L'engagement du centre de formation

- Le centre de formation s'engage à visiter le stagiaire sur son lieu de stage au moins une fois sur la période ou à appeler la directrice de la structure pour s'informer du bon déroulement du stage.

L'engagement de l'organisme d'accueil

- Recevoir le stagiaire avant le début du stage pour présentation succinct du lieu et remplir les documents administratifs nécessaires à son accueil (convention, horaires).
- Accueil du stagiaire : présentation de l'équipe et visite des locaux.
- Remettre le règlement intérieur et le projet d'établissement.
- Expliquer le fonctionnement et l'organisation des journées d'accueil.
- Présentation du stagiaire aux enfants et aux familles
- Accompagnement dans les écrits et les rapports de stage
- Accompagnement dans les tâches demandées au stagiaire (repas, change, activités)
- Répondre aux questionnements professionnels
- Partage et connaissance du réseau et des partenaires du quartier
- Entretiens réguliers pour faire le bilan
- Mise à disposition des différents projets écrits.

Chacun s'engage à respecter cette charte pour le bon déroulement du stage.

L'organisme d'accueil

L'institut de formation

Le stagiaire

Le représentant légal (stagiaire mineur)